

Lyon,  
Le 2 septembre 2021

## ASCT :

# Pass sanitaire ou Pass vaccinal ?

### L'UNSA-Ferroviaire remet les pendules à l'heure !

**La population ASCT a été parmi les plus sollicitées depuis le début de la crise sanitaire.** Au nom d'un esprit de service public chevillé au corps malgré les incessantes tentatives de le faire disparaître, les ASCT ont continué à assurer les trains. Des trains qui, au demeurant, ont affiché des taux d'occupation inexplicables pendant les différents confinements. Pour rappel, les informations concernant le virus étaient très minces et ces agents prenaient leur service avec un danger de "mort" au début de la pandémie.

Ils ont ensuite accepté tous les changements d'horaires, de mises en APLD...  
Ils ont courageusement accepté de faire respecter le port du masque à bord (ce qui est épuisant car cela demande d'incessants rappels à l'ordre).

Aujourd'hui, à nouveau, ce sont ces "seconds de cordée" à qui on a gâché les vacances protocolaires, dans le souci de trouver un rendez-vous de vaccination ou de subir les effets secondaires des doses pendant leurs congés.

On leur impose un pass qui devient une vaccination obligatoire pour travailler en fluidité.

**En toute conséquence, l'UNSA-Ferroviaire demande à ce que soit respectée la loi qui prévoit dans le pass la possibilité de présenter un test. Cette possibilité ne reste viable que dans la mesure où les ASCT ne paient pas de leur propre poche, le coût du test.**

**C'est pourquoi nous demandons que les tests soient payés par l'entreprise pour les agents qui fonctionneront avec des tests pour avoir un pass sanitaire valide.** Il est illégal que des salariés payent pour travailler. Notre demande est d'autant plus légitime que le protocole national indique (page 13) qu'il est permis à une entreprise de coordonner des autotests **ET** de faire des tests de manière gratuite, à ses salariés.

**Ce qui vaut aujourd'hui pour certains agents, l'UNSA-Ferroviaire le demande demain pour tous car nous ne sommes pas à l'abri que le gouvernement étende le principe qui touche certains... à tous les salariés du transport, y compris ceux loin des clients.**

Plus de questions ?

Besoin d'aide ?

Ne restez pas seul(e)s, appelez-nous, syndiquez-vous !



**UNSA-FERROVIAIRE RHONE-ALPES**

45, rue Ste Geneviève - Le Polaris 1 - 69006 LYON

[ur.lyon@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lyon@unsa-ferroviaire.org)





**Unsa-ferroviaire Rhône-Alpes**  
45 rue Sainte Geneviève  
69006 Lyon

Tél: 04 78 92 92 27

Ur.lyon@unsa-ferroviaire.org

Site internet :  
[www.unsa-ferroviaire.fr](http://www.unsa-ferroviaire.fr)



## BULLETIN D'ADHESION 2021

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Fonction :

Grade :

Qualification :

Niveau :

Position :

N° C.P :

Adresse domiciliaire :

Téléphone personnel :

Etablissement :

Lieu de travail et téléphone :

Adresse PRO :

Email Pro ou Personnel sur lequel vous souhaitez recevoir nos informations syndicales :

Date de naissance :

Parrainé(e) par :

**Adhère au syndicat UNSA-Ferroviaire Rhône-Alpes tant que j'y travaille et/ou j'y habite.**

Fait à

date :

Signature :

Qualifications	Coût annuel réel	Soit par mois	Cotise Annuelle	Remboursement par les Impôts (66 %)
B - TBA	30,26 €	2,52 €	89,00 €	58,74 €
PS25 Exécution	32,30 €	2,69 €	95,00 €	62,70 €
C- TB1	33,32 €	2,78 €	98,00 €	64,68 €
D1-TB2	37,40 €	3,12 €	110,00 €	72,60 €
D2-TB3-PS25 Maîtrise	41,48 €	3,46 €	122,00 €	80,52 €
E1	41,48 €	3,46 €	122,00 €	80,52 €
E2	46,24 €	3,85 €	136,00 €	89,76 €
F1	50,32 €	4,19 €	148,00 €	97,68 €
F2	57,46 €	4,79 €	169,00 €	111,54 €
G1	61,54 €	5,13 €	181,00 €	119,46 €
G2	67,32 €	5,61 €	198,00 €	130,68 €
H1	72,42 €	6,04 €	213,00 €	140,58 €
H2	79,56 €	6,63 €	234,00 €	154,44 €
CS	85,34 €	7,11 €	251,00 €	165,66 €
PS25 Cadres A	51,34 €	4,28 €	151,00 €	99,66 €
PS25 Cadres B	66,30 €	5,53 €	195,00 €	128,70 €
Retraités	16,32 €	1,36 €	48,00 €	31,68 €
Alternants/Veuves	8,16 €	0,68 €	24,00 €	15,84 €



**UNSA-FERROVIAIRE RHONE-ALPES**  
**45, rue Ste Geneviève - Le Polaris 1 - 69006 LYON**

